



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégories B.1.1,B.1.3

**N° de la demande :** 2012-0001  
**Demande :** Nouvelle source  
**Produit :** Herbicide de qualité technique MANA Imazéthapyr  
**Numéro d'homologation :** 30016  
**Matière active (m.a.) :** imazéthapyr (IMP)  
**N° de document de l'ARLA :** 2241709

### But de la demande

Makhteshim-Agan of North America Inc. a présenté une demande d'ajout d'une nouvelle source d'imazéthapyr au produit actuellement homologué, l'herbicide de qualité technique MANA Imazethapyr. La réévaluation a été publiée précédemment sous le numéro PRVD-2010-02.

### Évaluation des propriétés chimiques

Appellation courante : Imazéthapyr  
Nom chimique UICPA : Acide (RS)-5-éthyl-2-(4-isopropyl-4-méthyl-5-oxo-imidazolin-2-yl)nicotinique  
Nom chimique CAS : Acide éthyl-5(isopropyl-4 méthyl-4 oxo-5 dihydro-4,5 1H-imidazolyl-2)-2 nicotinique

L'herbicide de qualité technique MANA Imazéthapyr présente les propriétés suivantes :

Propriété	Résultat
Couleur et état physique	Poudre brun roux à blanc cassé
Concentration nominale	97,0 %
Odeur	Fruitée
Densité à 20 °C	0,622 g/mL
Pression de vapeur à 25 °C	8,5 X 10 <sup>8</sup> Pa
Solubilité dans l'eau	1,19 g/L (pH = 3)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Log K <sub>oc</sub> = 0,870 (pH = 5,28)

Les exigences concernant les propriétés chimiques de l'herbicide de qualité technique MANA Imazéthapyr ont été remplies.

### **Évaluation sanitaire**

Étant donné que la nouvelle source de la matière active, l'herbicide de qualité technique MANA Imazéthapyr, est jugée chimiquement équivalente au produit homologué, le profil toxicologique du produit proposé ne devrait pas être différent de celui du précédent produit. Par conséquent, aucune donnée toxicologique supplémentaire n'est exigée.

### **Évaluation environnementale**

Aucune évaluation environnementale n'est requise pour la présente demande.

### **Évaluation de la valeur**

Aucune évaluation de la valeur n'est requise pour la présente demande.

### **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation des renseignements fournis à l'appui de l'herbicide de qualité technique MANA Imazéthapyr et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour permettre l'ajout de la nouvelle source d'imazéthapyr au produit actuellement homologué, l'herbicide de qualité technique MANA Imazéthapyr.

## Références

PMRA Document Number	Reference
1566859	2008, Chemistry Requirements - 2.1-2.9, DACO: 2.1, 2.2, 2.3, 2.3.1,2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 2.9 CBI
1566868	2007, Physical and Chemical Characteristics: Color, Physical State, Odor, Melting Point, Bulk Density, and Partition Coefficient, DACO: 2.14.1, 2.14.11, 2.14.2, 2.14.3, 2.14.4, 2.14.6 CBI
1566869	2007, Imazethapyr - Dissociation Constant, DACO: 2.14.10 CBI
1566870	2007, Imazethapyr - UV/Visible Spectrum, DACO: 2.14.12 CBI
1566871	2007, Imazethapyr Technical - Storage Stability and Corrosion Characteristics of Imazethapyr Technical Storage at 54 C for 14 days, DACO: 2.14.13, 2.14.14 CBI
2144095	2011, Chemistry-2.11.1,2-Imazethapyr milenia, DACO: 2.11.1,2.11.2
2144098	2011, [CBI REMOVED] - Manufacturing Process of Imazethapyr Technical, DACO: 2.11.3 CBI
2144101	2011, Discussion about probable impurities in technical Imazethapyr, DACO: 2.11.4 CBI
2144105	2006, Studies on the Profile of Vezir Technico (Imazethapyr), DACO: 2.12.1, 2.13.1, 2.13.2, 2.13.3 CBI
2217125	2005, Method of Analysis for Imazethapyr, DACO: 2.13.1 CBI
2217127	2012, [CBI REMOVED] response to clarification-21aug2012-imazethapyr, DACO: 2.13.1 CBI

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2013

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.